

**PUBLICATION D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, France Lavertu, directrice générale, secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que le conseil, à sa séance extraordinaire du 24 février 2020, a adopté le règlement suivant :

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2020-274-05 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 2008-274 DANS LE BUT D'AJOUTER AUX DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR UNE DEMANDE DE CERTIFICAT DE CHANGEMENT D'USAGE, UNE ATTESTATION DE CONFORMITÉ DE LA CORPORATION DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE DU QUÉBEC ET DE MODIFIER LE PRIX POUR UN CHANGEMENT D'USAGE DANS LES CAS DE RÉSIDENCES DE TOURISME

DONNÉ à Saint-Claude, ce 26 février 2020.

France Lavertu
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, France Lavertu, directrice secrétaire-trésorière, résidant à Saint-Claude certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir : Bureau, Caisse des Sources et bureau de poste et publié dans l'info de mars 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 26 février 2020.

France Lavertu
Directrice générale
Et secrétaire-trésorière